



## 1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire décrit les étapes à suivre pour la réalisation des recueils de selles. Il s'applique aux recueils de selles réalisés par le patient ou le personnel soignant.

## 2. Références

Norme NF EN ISO 15189 : chap. 5.4.

## 3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à ce mode opératoire, rubrique "documents associés".

## 4. Définitions et abréviations

AINS : Anti-inflammatoires non stéroïdiens  
FSM : Fiche de suivi médical

## 5. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de la demande adressée au laboratoire et de l'indication de l'analyse microbiologique.

Le recueil est réalisé par les patients eux-mêmes ou par le personnel soignant lors de la prise en charge en structure.

Le recueil est idéalement réalisé au laboratoire mais peut également être réalisé au domicile du patient, en respectant les conditions de recueil, le délai d'acheminement et les conditions de conservation de l'échantillon (délai et température) indiqués sur la fiche de suivi médicale correspondante (Fiche de suivi médical- Prélèvement de selles et expectorations (réf. PPT-E-010)). Le patient doit alors disposer du matériel nécessaire (kit "Selles/Expectorations") qui lui sera remis par le laboratoire ou la pharmacie ainsi que la fiche de suivi médical.

La personne qui réceptionne l'échantillon au laboratoire s'assure que les conditions pré-analytiques ont bien été respectées (heure de recueil, délai d'acheminement et conditions de conservation de l'échantillon) et que la partie « Renseignements cliniques » de la Fiche de suivi médical est correctement remplie. En cas d'absence, ces informations complémentaires utiles à l'examen et à son interprétation peuvent être demandées au patient, au prescripteur ou au préleveur.

En cas d'absence d'identification de l'échantillon apporté par le patient, demander à celui-ci de l'identifier.

En cas de recueil au laboratoire, la personne présente à l'accueil (secrétaire, infirmière ou technicien) remet au patient un flacon après l'avoir identifié (avec étiquette issue de l'enregistrement) et demande au patient de vérifier son identité sur l'étiquette apposée sur le flacon. La personne présente à l'accueil lui demande également de compléter la fiche de suivi médical avec les renseignements cliniques et lui indique les préconisations de recueil des selles (indiquées au verso de la FSM).



La feuille de prescription et la fiche de suivi médical sont scannées dans le dossier informatique du patient.

Le laboratoire est responsable du recueil (quelle que soit la personne qui l'effectue), du transport, de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

## 6. Modalités

### 6.1. Matériel

- Un grand flacon stérile comprenant une spatule pour le recueil
- Une fiche de suivi médical- Prélèvement de selles et expectorations (réf. PPT-E-010)
- Un container de transport non stérile

### 6.2. Modalités de recueil

#### 6.2.1. Préconisations particulières

#### **Dans le cas d'examen parasitologique des selles :**

48h avant le recueil, privilégier une alimentation pauvre en fibres : éviter les légumes (secs, verts, choux), les fruits (tomates, pêches, abricots, fraises, figues) et le pain complet. Eviter également la prise de laxatif.

#### **Dans le cas d'une recherche de sang dans les selles :**

L'examen doit être fait à distance :

- d'un saignement d'hémorroïdes, urinaires, de constipations ou de la période menstruelle (intervalle d'au moins 3 jours),
- d'une prise d'alcool, d'aspirine, de corticostéroïdes, d'AINS, d'Indométacine et de Phénylbutazone réserpine (intervalle d'au moins 7 jours).

Le test ne montre pas de réaction croisée avec l'hémoglobine de bœuf, de porc, de lapin, de cheval ou de mouton et ne nécessite donc pas de régime alimentaire particulier (l'ingestion de viande ou de sang animal n'interfère pas avec le test).

Pour augmenter la probabilité de détection de saignement intermittent des polypes, ou de distribution non homogène de sang dans les excréments, il est recommandé d'effectuer les recherches par un prélèvement sur 3 selles différentes, 3 jours de suite.

#### 6.2.2. Protocole de recueil

Le protocole de recueil est disponible au verso de la Fiche de suivi médical – Prélèvement de selles et expectorations (réf. PPT-E-010).

Recueillir les selles de préférence le matin dès émission dans un récipient propre, puis, à l'aide de la spatule mettre l'équivalent de deux "grosses noix" dans le pot stérile. Si possible, recueillir d'éventuels éléments glaireux, sanglants ou d'aspect atypique.

Pour les femmes, il est préférable d'uriner avant de déféquer afin d'éviter au maximum la présence d'urine dans les selles.



Revisser le pot et l'identifier avec le nom de naissance, nom marital prénom et date de naissance.

Noter la date et l'heure du recueil sur le flacon ainsi que sur la fiche de suivi médical et remplir cette fiche avec les renseignements cliniques.

Transmettre le tout au laboratoire avec l'ordonnance.

### **6.3. Conservation des selles**

#### **6.3.1. Particularités pour coproculture et virologie**

En règle générale, le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais après le prélèvement (2h maximum à température ambiante). Sinon, le flacon doit être conservé au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C) et acheminé sous 12h maximum.

#### **6.3.2. Particularités pour une recherche de sang dans les selles**

Pour une recherche de sang dans les selles sur 3 jours consécutifs et uniquement pour cet examen, il est possible de conserver les selles au réfrigérateur jusqu'à 72h. Ainsi la totalité des recueils de selles peut être transmis au laboratoire le dernier jour de recueil.

#### **6.3.3. Particularités pour un examen parasitologique des selles**

48h avant le recueil, privilégier une alimentation pauvre en fibres : éviter les légumes (secs, verts, choux), les fruits (tomates, pêches, abricots, fraises, figues) et le pain complet. Éviter également la prise de laxatif.

Le flacon doit être conservé à température ambiante et acheminé au laboratoire dans un délai maximum de 8h après le prélèvement. Si une recherche d'amibes sous forme végétative est demandée explicitement par le médecin, le délai d'acheminement est réduit à 2h. Dans tous les cas (Parasitologie), ne pas conserver le flacon au réfrigérateur.

**Pour les spécificités de Parasitologie, se reporter au MOP Prélèvements pour parasitologie (réf. PPT-M-007) : Recherche de protozoaires dans les selles diarrhéiques et Examen parasitologique des selles moulées.**